



**Sopra Steria**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

\*\*\* Négociation Temps de Travail en cours \*\*\*

Sopra Steria Group SA :

**Enfin une avancée !**



La CFDT vous informe des négociations en cours et des nouveautés, en vous abonnant simplement à la liste Essentiel pour cela un seul mail au robot de Yahoo, à [EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr) ! Transmettez autour de vous !

Une nouvelle réunion de négociations sur le temps de travail a eu lieu aujourd'hui 14 juin. La direction bouge ENFIN et arrive avec des propositions !

Comme nous vous l'expliquions, suite à l'échec de l'outil de saisie du temps de travail (3% de salariés saisissent), **la CFDT a dénoncé l'accord qui ne fonctionne pas**. Sans accord, nous revenons le 1<sup>er</sup> janvier 2019 à des horaires fixes et à 35h sans RTT. Seulement, les salariés travaillent déjà bien plus que les 36h50 exigées et ont pris goût à la liberté des plages horaires de l'horaire variable et aux RTT.

**La direction est au pied du mur, elle doit signer un accord.**

La CFDT a fait [ses propositions en mars](#), elles ont apparemment été regardées avec attention par la direction, et celle-ci avance dans le sens proposé par la CFDT !



Certaines de nos propositions ont fait mouche :

**La direction propose déjà 1 RTT SALARIÉ DE PLUS PAR AN !**

**Nous sommes encore loin de la reconnaissance globale de toutes les heures travaillées mais cette première avancée ouvre une porte pour continuer à négocier et à ne rien lâcher pour vous !**

La direction souhaiterait également proposer le **forfait jour** aux salariés dès la classification I3.1 (avec un salaire d'au moins 120% du minimum de sa classification soit 4167,72€ pour I3.1). Pour le moment, ce ne sont que les I3.2 et plus qui sont en forfait jours. Chacun étant libre de signer ou non son avenant forfait jour.

Les salariés I3.1 perdent alors 3 jours de RTT. Ce qui permettrait sans doute à la direction de financer en grande partie l'ajout d'1 jour de RTT à toutes et tous.

La direction propose de déclarer et d'inclure les heures d'intervention **d'astreintes** dans le temps de travail hebdomadaire. Il nous reste à faire qu'elles soient bien traitées comme des heures supplémentaires et majorées

➤ Au-delà de cette bonne nouvelle, la direction reste encore bloquée sur la **validation obligatoire du temps de travail** par le manager.

➤ De même, nous n'avons pas encore réussi à obtenir le **Compte Épargne Temps** dans cette négociation.

**Mais il nous reste 6 mois avant la fin de l'accord existant, et cette avancée est un bon signe !**

**Toute l'équipe CFDT est mobilisée et continue de se battre pour obtenir le meilleur pour tous les salariés !**

Consultez notre site SSG : <http://cfdtsoprasteria.blogspot.fr/>

Transmettez à tous les salariés de l'UES SSG autour de vous : pour avoir les nouveautés au CE, les nouvelles et infos de dernière minute, par vos élus CE CFDT, il faut être inscrit sur l'Essentiel, pour cela un seul mail au robot de yahoo, à [EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr) !

À très bientôt, Soyez toujours vigilants, et n'hésitez pas à nous contacter et à contacter vos élus CFDT !

La Modératrice.

